



DOSSIER

FINANCES LOCALES: UN BUDGET AMBITIEUX ET MAÎTRISÉ



5

THÉMATIQUE 2025
ANNÉE DU VÉLO



10

MISE EN PLACE DU
SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE (SPR)

Les clôtures (3^e partie)



13

ENVIRONNEMENT
LA BAULE-ESCOUBLAC,
VILLE FLEURIE

SOMMAIRE

- 04 VIE MUNICIPALE
Du remblai à la promenade de mer
- 05 THÉMATIQUE 2025
Année du vélo
- 06 DOSSIER
Finances locales
- 10 URBANISME PATRIMOINE
Mise en place du site patrimonial remarquable (SPR)
- 12 Tribunes
- 13 LA VILLE EN MOUVEMENT
La Baule-Escoublac, ville fleurie
- 14 LA VILLE EN IMAGES
Automne 2024
- 16 AGENDA
Décembre à mars 2025

PLUS FACILE, PLUS PRATIQUE

Demande d'urbanisme 

Rendez-vous à l'état civil 

Déclaration d'objet perdu... 

Pré-inscription rentrée scolaire 



mesdemarches.labaule.fr



POUR VOTRE SÉCURITÉ

SOYEZ ALERTÉ
en cas de risque



Tempête



Submersion



Inondation



Feux de forêt



Séisme



Canicule



Inscrivez-vous gratuitement sur
mesdemarches.labaule.fr

Rubrique
Sécurité

Un service mis en œuvre par  CEDRALIS

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement...), pour poser vos questions, transmettez vos coordonnées à : communication@mairie-labaule.fr

Ce numéro est téléchargeable sur le site : www.labaule.fr

Directeur de la publication:
Franck Louvrier

Rédacteur en chef:
Philippe Rouger

Rédaction et mise en page: Direction de la Communication

Crédits photo:
Ville de La Baule-Escoublac | Andrey Popov, HJBC, Mind and I, Monster Ztudio, Olrat, Tomasz Zajda Adobe Stock.

Création, mise en page:
Direction de la Communication

Impression: OFFSET 5
Tirage: 22 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique



Chères Bauloises, chers Baulois,

Aujourd'hui, nul ne peut plus nier cette évidence, la France est en crise politique et institutionnelle. Pour la deuxième fois sous la V^e République, un gouvernement, celui de Michel Barnier, vient de tomber sous le coup d'une motion de censure des oppositions.

Entre le moment où j'écris ces lignes et celui où vous les lirez⁽¹⁾, plus de 15 jours se seront écoulés. Nul ne peut prédire ce qui se sera passé entre temps, tant les événements s'enchaînent avec rapidité et absence de logique.

Heureusement, dans ces moments compliqués et anxiogènes, il existe encore pour nos compatriotes des repères, des points de fixation et de sécurité, des élus attentifs à leurs administrés et au « bien vivre ensemble », les maires.

Même s'il y a quelques semaines, les édiles municipaux étaient susceptibles d'être les premiers « à portée de baffes » d'usagers mécontents, ils sont aujourd'hui les derniers garants indéfectibles de nos valeurs républicaines, les seuls auxquels nos compatriotes font encore confiance, loin des ors des palais ministériels et des combines d'appareils et de couloirs parisiennes.

Tel est le cas à La Baule-Escoublac : avec mon équipe municipale et l'ensemble des services municipaux, nous tentons de préserver les résidents baulois des affres de ces orages nationaux.

Nous venons ainsi de voter notre budget primitif pour l'exercice 2025. Comme lors des années précédentes, il est sain, équilibré et nous autorise à poursuivre nos investissements sans augmenter les impôts locaux : nous faisons le maximum pour maintenir notre qualité de vie unique et que les Baulois demeurent sereins.

C'est important de le souligner à un moment où règne une inquiétude pour le pouvoir d'achat et où les finances publiques sont dans un état catastrophique.

Mieux que des déclarations, pour vous en assurer, le dossier de ce bulletin trimestriel est consacré à l'état de nos finances publiques locales (p. 6 à 9). Vous allez notamment constater que, tout en anticipant d'éventuelles contraintes financières à l'avenir, nous allons réussir à maintenir notre cap en matière d'investissements et notre soutien au monde associatif.

En période de crise, un autre sujet d'inquiétude pour beaucoup est de s'assurer un toit.

Sans que cela ne soit dramatique, nous avons tous conscience qu'à La Baule-Escoublac le logement est un réel problème, entre le manque d'espace, des

“ **Comme lors des années précédentes, notre budget primitif pour l'exercice 2025 est sain, équilibré et nous autorise à poursuivre nos investissements sans augmenter les impôts locaux.** ”

dispositions législatives contraignantes et la volonté de préserver notre patrimoine architectural et naturel.

Sans être spectaculaires, les retombées du travail que nous menons depuis quatre ans sur ce sujet commencent à se faire jour et devraient s'amplifier à court terme.

D'abord grâce au classement fin 2023 de notre ville en zone A+ d'urbanisme, c'est-à-dire « secteur Zone tendue ». Les dispositions induites en matière d'aides à l'achat immobilier pour les primo-accédants (revalorisation des taux et hausse plafonds) associées aux dispositions fiscales avantageuses pour les investisseurs (mais que sur du locatif en vide à l'année)⁽²⁾ a suscité l'intérêt de promoteurs qui se sont manifestés pour développer de tels programmes. Il faudra certes un peu de temps pour que tout cela sorte de terre, mais c'est en cours.

Ensuite grâce à une loi votée par le Parlement il y a quelques semaines pour relancer le marché des locations en vide à l'année en contraignant davantage celui des locations meublées de courte durée. Nous avons d'ailleurs été parmi les premières communes à nous inquiéter des problèmes induits par l'augmentation exponentielle de ce dernier en prenant des dispositions pour le réguler⁽³⁾. Ce texte, sorte de « boîte à outils » de mesures, va nous permettre d'utiliser celles qui nous semblent nécessaires et adaptées à notre situation.

Le logement est un sujet difficile à La Baule-Escoublac, et il concerne tout le monde.

*Je vous souhaite à vous et vos proches
d'excellentes fêtes de fin d'année,
que 2025 vous soit propice.
Tous ensemble restons forts et unis!*

Franck Louveise

Maire de La Baule-Escoublac
Vice-Président du Conseil régional
des Pays de la Loire

(1) En raison des délais de fabrication et de distribution (NDLR)

(2) Bulletin municipal #14, Hiver 2023

(3) Bulletin municipal #10, Automne 2022

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

DU REMBLAI À LA PROMENADE DE MER



Les travaux de réhabilitation de la promenade de mer se poursuivent avec intensité.

La première tranche (des immeubles en vogue à l'avenue Lajarrige) est aussi la plus ardue techniquement : en raison de l'état catastrophique du perré (mur du remblai) sur toute la longueur de l'encorbellement (soit environ 2,5 km) qui menace

même de s'effondrer par endroit, il est vital de consolider celui-ci avant l'aménagement de la partie promenade. Il s'agit en effet de se prémunir sur le long terme d'une potentielle montée des eaux.

La solution la plus rationnelle est « d'épaissir » ce perré d'environ 1,5 m côté plage et de le renforcer par des piquets en béton et des pieux métalliques côté immeubles. Il s'agit d'un travail de longue haleine, qui se fait mètre par mètre, avec du matériel particulier et des ouvriers spécialisés.

Ce sont aujourd'hui plus d'une dizaine d'entreprises qui sont engagées sur ce chantier. ■

PRATIQUE

Pour rappel, la Ville a émis un document reprenant toutes les informations pratiques nécessaires pour les usagers concernant cette phase du chantier : calendrier, description, plan de déviation...

Disponible en version papier aux accueils de l'Hôtel de Ville et des annexes de mairie, téléchargeable sur le site de la Ville.

labaule.fr

[/promenade-de-mer](http://promenade-de-mer)



VIE MUNICIPALE

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

UN NOËL TOUJOURS MAGIQUE

Comme chaque année depuis 25 ans, pendant les fêtes de fin d'année, la Ville propose ses animations sous l'égide de Noël magique, qui ravissent petits et grands.

Les trois principales attractions en sont le Village magique au bois des Aulnes dont la thématique de cette année est « Noël à travers le monde » ; une belle et étonnante exposition à la chapelle Sainte-

Anne autour du « Bottlepainting », technique d'expression picturale en plein développement où les bouteilles remplacent les pinceaux ; et une activité de luge comportant trois pistes et installée place de la Victoire.

Une nouveauté cette année : Noël magique inclut le Musée Boesch avec l'exposition « Terres blanches, la fascination des pôles ».



En parallèle, la bibliothèque Henri Queffelec et l'Office du tourisme intercommunal (place de la Victoire) proposent également de nombreuses activités durant cette période de festivités.

Ces animations sont en place jusqu'au dimanche 5 janvier 2025 : il est donc encore temps d'en profiter. ■



CITOYENNETÉ

RECENSEMENT, C'EST REPARTI

Chaque année, chaque commune de plus de 10 000 habitants a obligation d'effectuer pour le compte de l'INSEE une opération de recensement sur un échantillon fixé de la population.

La méthode est la suivante :

- ▶ un panel de 8 % des logements de la ville est tiré au sort par l'INSEE, par tranche de cinq ans minimum ;
- ▶ sur une période de 5 semaines en début d'année civile (2025 : **du 16 janvier au 15 février**), ces foyers reçoivent la visite des agents recenseurs habilités.

Dans la pratique, ils effectuent un premier passage avec dépôt d'un document comprenant un identifiant et le code du foyer pour permettre de répondre par Internet. Au bout d'une semaine, les agents effectuent de nouveaux passages jusqu'à la rencontre d'une personne du foyer. Toutefois, au bout de deux semaines, faute de contact physique, la mairie adresse un courrier de relance.

Cette méthode qui a fait ses preuves a pour objectif d'obtenir un maximum de réponses rapidement pour ensuite « combler les trous dans la raquette » avant la date de clôture.

Les résidents baulois sont appelés à accorder le meilleur accueil possible aux agents recenseurs. Ceux-ci sont dûment identifiés et doivent présenter une carte officielle avant de pénétrer dans le foyer. À défaut de celle-ci, il est conseillé de garder porte close et de prévenir les services de Police. ■

En savoir plus

le-recensement-et-moi.fr/



THÉMATIQUE 2025 ANNÉE DU VÉLO

Dans le cadre de ses années à thématique, la Ville a décidé de consacrer 2025 au vélo. Dans un environnement qui y est propice, la pratique du deux roues non motorisé est en développement constant à La Baule-Escoublac grâce au plan Vélo, dans le prolongement de la volonté municipale de faciliter l'usage des mobilités douces.

FACILITER L'USAGE DU VÉLO POUR L'INCITER

Une des priorités de ce municipale est d'inciter (sans forcer) l'usage du vélo, tout en considérant que tous les modes de transport doivent pouvoir cohabiter harmonieusement dans l'espace public. Pour cela un plan Vélo a notamment été mis en œuvre.

De nombreux aménagements depuis 2020 :

- ▶ Itinéraires cyclables: adoption de **12 itinéraires cyclables** d'une distance totale de 72 km. 37,450 km d'aménagements cyclables ont déjà été réalisés, dont deux itinéraires à 100 %.
- ▶ Service de **vélos à assistance électrique** (VAE) en libre-service: déploiement de nouvelles **stations** (14 au total),

augmenta-tion sensible du nombre de machines en location et déploie-ment progressif d'une nouvelle génération de vélo VAE, plus légère et offrant une autonomie d'assistance électrique de 80 km au lieu de 20 km.

- ▶ Déploiement de **5 stations de gonflage autonomes** et connectées pour les deux roues (parking Ibis, Lajarrige, gare SNCF, Capitainerie, Guézy).
- ▶ Création de **2 parkings collectifs sécurisés** pour vélos côté Pôle d'échange multimodal (PEM) Sud de la gare SNCF et installation de 3 box de 6 consignes sécurisées pour vélos (2 box côté PEM Nord de la gare SNCF et 1 box à la halte SNCF de La Baule-les-Pins). ■



TOURISME ET COMPÉTITION UNE RÉGION ACCRO AU VÉLO



Avec plus de 3000 km dédiés, les Pays de la Loire sont la première région de France en matière de cyclotourisme.

La presque île guérandaise, qui propose 247 km de voies cyclables, est à ce titre une destination privilégiée.

Autre preuve de l'engouement des résidents de notre territoire pour la « petite Reine », l'édition 2024 du Région Pays de la Loire Tour, épreuve cycliste professionnelle en plein essor, a été suivie par 50 000 spectateurs sur le bord des routes et plus de 3,4 millions de téléspectateurs devant leur télévision. ■

USAGE DU VÉLO : UN QUADRUPLE INTÉRÊT

- ▶ **Déplacement doux et environnemental**, facilité par le développement des vélos à assistance électrique;
- ▶ **Atout touristique**: une des filières les plus dynamiques du marché touristique français, avec un territoire dans la presqu'île particulièrement attractif dans ce domaine;
- ▶ **Vélo-santé**: activité facile à pratiquer, seul ou en groupe, peu onéreuse, dont un usage régulier et raisonné est bon pour le corps;
- ▶ **Activité sportive**: goût de l'effort, dépassement de soi, compétition... mais aussi sport d'équipe. ■

PORTRAIT



Alain Tartoué a été proposé au Conseil municipal comme coordinateur bénévole de cette année thématique consacrée au vélo. Cadre commercial à la retraite, ce pur Escoublacais est aussi un féru de cyclisme et membre du CRB (Cyclo randonneurs baulois). ■

DÉJÀ 4 TOURS

Ville sportive par nature pouvant accueillir de grands événements,

La Baule-Escoublac a reçu à quatre reprises le Tour de France cycliste. La « Grande Boucle » y a fait étape en 1965, 1972, 1988 et 2018. ■



FINANCES LOCALES

UN BUDGET AMBITIEUX ET MAÎTRISÉ

Arrivée à l'été 2020, l'actuelle municipalité a vite pris la mesure du mode de fonctionnement d'un budget municipal et les enjeux qui en découlent.

Ainsi 2021, année pleine, a constitué de fait le premier « véritable » budget de cette mandature, 2022 fut ensuite celui de la maturité et de la maîtrise, 2023 et 2024 étant ceux de la continuité et des ambitions.

Le budget de l'exercice 2025 s'inscrit dans la même démarche, avec une gestion toujours aussi serrée quant au fonctionnement, à même de permettre une capacité d'autofinancement intéressante pour les investissements tout en réduisant la dette (cf. infra).

Afin de se préserver des mauvaises surprises, la municipalité a adopté une méthode de prudence dans la préparation de son budget : recettes évaluées au plus bas en fonction de leur origine et dépenses estimées à celles qui sont inévitables. ■

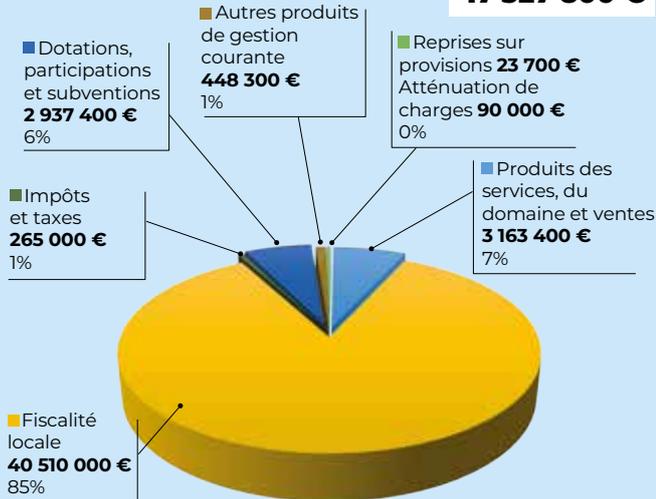
BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL 2025 DE LA VILLE

Budget consolidé **75,9 M€**

Budget de fonctionnement 2025: (73,9 M€ en 2024)

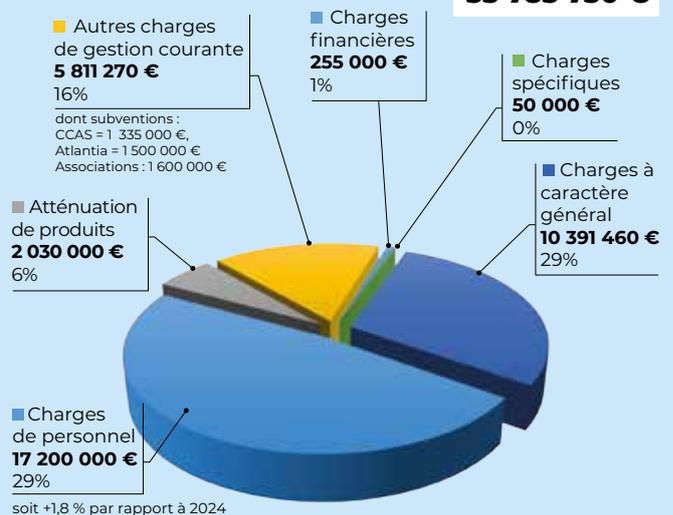
Prévisions recettes de fonctionnement 2025

47 527 800 €



Prévisions dépenses de fonctionnement 2025

35 785 730 €



Épargne brute: recettes - dépenses de fonctionnement = **11,7 M€**
 Épargne nette: épargne brute - remboursement du capital de la dette = **9,9 M€**

Budget d'investissement 2025

Prévisions recettes d'investissement et cessions d'actifs

11,9 M€

Prévisions dépenses d'investissement

24,8 M€

Fonds de roulement en début d'exercice **19,9 M€**
 Fonds de roulement en fin d'exercice **15,9 M€**

UN BUDGET MUNICIPAL, MAIS DES INTERACTIONS NATIONALES

Pour établir le budget 2025 de la Ville de La Baule-Escoublac, les services ont eu à leur disposition deux textes importants :

1. la loi de programmation des finances publiques 2023-2027, qui :

- ▶ donne un cadre pluriannuel ;
- ▶ fixe les objectifs d'équilibre des finances publiques et la trajectoire pour y arriver ;
- ▶ décline les objectifs par type d'administration.

2. la loi de finances 2025, qui :

- ▶ donne un cadre annuel ;
- ▶ fixe les crédits en recettes et en dépenses ;
- ▶ peut être ajustée par des lois de finances rectificatives.

Par ailleurs, tout à sa recherche de nouvelles rentrées fiscales et d'économies drastiques dans le but de colmater le déficit abyssal de notre pays, le gouvernement a décidé de mettre à contribution les collectivités territoriales, communes, intercommunalités

à fiscalité propre, Départements et Régions. Cette ponction s'élèvera en tout à 3 Mds € répartis entre 450 collectivités.

La Baule-Escoublac ne figure pas sur cette liste, mais dans l'éventualité où les critères seraient modifiés, l'impact potentiel a été anticipé comme un prélèvement de 1 M€ sur les recettes de fonctionnement. ■



UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT SUR LA MANDATURE SUPÉRIEURE AUX PRÉVISIONS

Suivant les conseils de la Chambre régionale des comptes, la mise en place en 2022 d'un PPI, Plan Pluriannuel d'Investissement, a permis à la municipalité d'affiner ses ambitions.

Cet outil comptable permet en effet d'évaluer précisément dans la durée le montant des investissements poste par poste.

Initialement, l'actuelle équipe municipale avait prévu d'investir

un montant de 100 M€ sur la durée de la mandature (2021-2026), avec une capacité de désendettement étalée sur 5 ans (durée moyenne et comptablement admise des villes comparables à La Baule-Escoublac). Grâce au PPI, ce seront en définitive **130 M€ qui auront été investis en six ans, avec une capacité de désendettement ramenée à 1,5 années.**

Sur ces 130 M€ d'investissement, 103 le seront en fonds propres

grâce à la capacité d'auto-financement de la Ville, ce qui permet de maintenir un fonds de roulement suffisant et de limiter les nouveaux emprunts.

Au final, l'encours total de la dette n'aura augmenté en 6 ans que de 5,5 M€ pour atteindre 16,8 M€ fin 2026. ■

UNE DETTE TOTALEMENT MAÎTRISÉE

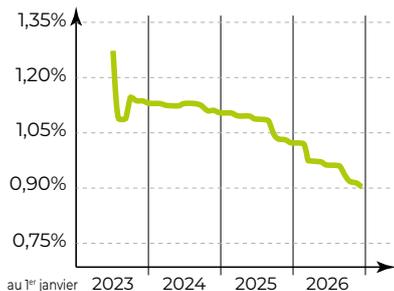
Lors de l'arrivée de la nouvelle équipe municipale en 2020, la Ville était sous le coup de plusieurs emprunts à des taux très élevés qui représentaient une charge de remboursement d'environ 3 M€ par an.

Ceux-ci ont rapidement été soldés et remplacés par deux autres de 10 M€ à des taux très bas (0,62 % et 0,8 %), destinés à financer

intégralement la première tranche des travaux de réhabilitation de la promenade de mer.

De ce fait, il ne sera pas fait usage pour ce projet de l'épargne nette de la commune, principale source des dépenses d'investissement : c'est donc elle qui est utilisée pour la réalisation d'autres travaux d'investissement. ■

Évolution annuelle du taux moyen d'endettement



Capacité de désendettement



Synthèse de la dette au 31/12/2024

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
21 015 870 €	1,09 %	14 ans et 9 mois	7 ans et 6 mois

CHIFFRES CLÉS

Sur les **130 M€** d'investissements engagés sur la mandature 2021-2026, **21 M€** l'auront été pour la réhabilitation du front de mer, soit **109 M€** pour les autres projets structurants.

À titre de comparaison, sur le municipale précédent (2014-2020), le total des investissements n'aura représenté que **90 M€**. ■

À SAVOIR

Les travaux d'investissement des collectivités territoriales représentent 70 % des travaux publics. Pour les accompagner dans leurs projets, il existe un mécanisme pour elle: le fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

Le principe est simple: la mairie paye les travaux en TTC, l'année suivante l'État rembourse 16,4 % des sommes versées. Il reste donc 3,6 % à la charge de la collectivité.

C'est pourquoi on préférera parler en TTC en matière de travaux publics. ■



INTERVIEW

JEAN-PHILIPPE DUPUIS

Adjoint au Maire en charge des finances et ressources humaines



Contrairement à une idée reçue, une collectivité territoriale et une entreprise ne se gèrent pas de la même façon. Beaucoup de règles comptables sont différentes et la première ne peut pas se retrouver « à découvert » : l'équilibre budgétaire doit être parfait entre les dépenses et les recettes. La mission de la gestion des finances communales de La Baule-Escoublac, où la rigueur absolue est de mise, a été confiée à Jean-Philippe Dupuis.

Le Conseil municipal vient d'adopter le budget 2025 de la Ville. Un mot sur celui-ci.

C'est le parfait exemple d'un budget maîtrisé, ambitieux et dynamique.

Avec des taux d'imposition municipaux stables, nous réussissons à financer notre projet de réhabilitation de la promenade de mer sans obérer nos autres investissements structurants et tout en continuant à rénover notre voirie, à laquelle nous consacrons près de la moitié de notre budget annuel d'investissement.

De plus nous maîtrisons maintenant parfaitement notre dette, puisque nous avons aussi réussi à assainir nos comptes les années précédentes en soldant des emprunts conclus par nos prédécesseurs à des taux très hauts, tout en réussissant à financer d'autres projets.

Alors que l'État peine à boucler son budget 2025, cela a dû avoir des répercussions sur

l'élaboration du budget communal ?

Effectivement, les incertitudes politiques en France font peser un aléa sur les hypothèses des finances publiques, en particulier des collectivités territoriales, et sur le comportement attentiste des entreprises et des ménages.

À cela s'ajoute le contexte international qui subit l'impact des risques géopolitiques, la guerre en Ukraine, la situation au Proche-Orient, les tensions commerciales internationales..., qui ont des effets sur les prix des matières premières et de l'énergie.

S'agissant des seules collectivités territoriales, sont apparues de nouvelles tensions sur leur épargne brute, en repli de 6,4 %.

Pourtant, celles-ci ont prélevé sur leur trésorerie 3,4 milliards d'euros afin de soutenir un effort d'investissement dynamique en augmentation de 7,5 %.

En période de risque de compression budgétaire, pourquoi continuer de refuser à surtaxer les résidents secondaires comme l'État y incite les communes ?

Nous refusons d'entrer dans cette logique d'escalade fiscale : il est en effet hors de question d'imposer davantage les résidents secondaires alors que ceux-ci subissent déjà une forme de « double peine », puisqu'ils sont encore assujettis à la taxe d'habitation en plus de la taxe foncière.

Ils sont par essence discriminés puisqu'ils payent pour des services publics qu'ils financent, mais qu'ils utilisent peu, comme par exemple les écoles, les infrastructures culturelles et sportives... Et lorsqu'ils sont présents sur notre territoire, ils sont des consommateurs qui font tourner l'économie locale. Les résidents secondaires contribuent de fait à l'enrichissement et au développement de la commune, sans jouir pleinement de ses services.

Par ailleurs, une politique fiscale opportuniste ne remplacera jamais une politique de maîtrise foncière à long terme. Il est ainsi illusoire de croire que si les résidents secondaires partaient, ils seraient

automatiquement remplacés par des habitants à l'année. Avec la pression foncière en presqu'île, ceux-ci auraient beaucoup de mal à être remplacés et mécaniquement cela ne conduirait qu'à l'appauvrissement de notre économie bauloise, ne serait-ce que pour les commerces, les entreprises et les artisans locaux.

Surtaxer les résidents secondaires, qui sont déjà largement imposés, reviendrait donc à scier la branche économique sur laquelle nous sommes assis. Nous devons au contraire trouver les ressorts pour les inciter à devenir des résidents principaux.

En quasi cinq années de mandature, l'endettement a été complètement maîtrisé en conservant une large capacité d'investissement. Quels sont les axes à encore améliorer ?

Je dirais que le premier est d'être capable de ne pas avoir besoin d'emprunter en 2026 afin de ramener notre capacité de désendettement à 1,5 an. Indépendamment du contexte extérieur, nous en sommes capables.

Le deuxième est certainement de mieux continuer à valoriser nos dépenses de personnel par le recentrage de leur action pour répondre aux nouvelles demandes de nos concitoyens, en n'assumant plus certaines tâches ingrates et ponctuelles qui peuvent être fortement mécanisées et sous-traitées.

Que représente La Baule-Escoublac pour vous ?

La Baule-Escoublac représente pour moi le dénominateur commun de ma vie, une référence incontournable ancrée en moi.

En effet, alors que j'habitais en région parisienne, j'ai eu l'opportunité chaque été de 1953 à 2003 de passer un mois de vacances ici, de profiter de « la plus belle plage d'Europe » et de ses charmes.

Je suis devenu propriétaire d'une maison à La Baule-Escoublac en 1992. Avec mon épouse, nous avons ensuite décidé en 2003 de nous y installer définitivement tout en gardant une activité professionnelle à Paris jusqu'à ma retraite il y a quelques années. ■

FISCALITÉ

A LA BAULE-ESCOUBLAC, LA STABILITÉ FISCALE RESTE LA RÈGLE



Les impôts locaux, dont la plupart des foyers ont pris connaissance au début de l'automne, ont augmenté cette année de façon sensible.

La seule responsabilité en incombe à l'État et à l'intercommunalité qui, contrairement à la municipalité

bauloise, ont choisi d'indexer le taux de l'inflation sur leur part de la fiscalité locale. Un regard attentif sur sa feuille d'imposition locale permet de constater clairement que la part communale est stable à La Baule-Escoublac.

De surcroît, aucune surtaxe sur les résidents secondaires n'a été appliquée, à l'inverse de certaines communes voisines: cet engagement très fort de l'actuelle équipe municipale, pas de hausse des impôts locaux de sa part, est donc tenu et continuera de l'être sur la mandature. ■

ÉCONOMIE

POUR PRÉSERVER L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE LOCALE, PAS DE LÉGALISATION DES CASINOS EN LIGNE

Toujours dans sa recherche de trouver de nouvelles recettes pour aider à rétablir la situation catastrophique de notre pays, le gouvernement avait envisagé, dans le cadre du projet de loi de finances 2025, d'autoriser les casinos en ligne et de les ouvrir à la concurrence tout en les taxant fortement.

Le Maire de La Baule-Escoublac, Franck Louvrier, a été l'un des premiers élus locaux à réagir et à s'opposer à cette mesure, rapidement rejoint par plus

d'une centaine de maires directement concernés, lesquels ont co-signé une tribune.

Car si l'idée est compréhensible de réguler un marché qui ne cesse de se développer en toute illégalité tout en assurant à l'État de nouvelles recettes, il convient cependant de veiller à ne pas désorganiser un secteur économique en place depuis plus d'un siècle qui irrigue l'économie locale: casinos, hôtels, restaurants...

En effet, le risque est très fort de déstabiliser l'économie touristique des lieux où sont implantés les casinos « terrestres », déjà très

contrôlés par l'État: perte de chiffre d'affaires, diminution des recettes fiscales, fermetures d'établissements, possible suppression de milliers d'emplois.

Un autre danger est également de voir exploser le nombre de joueurs excessifs, en particulier chez les jeunes.

Les acteurs concernés, les municipalités qui accueillent au moins un casino préconisent plutôt une juste alternative, qui serait de suivre un « effet miroir » permettant d'ouvrir le marché aux seuls propriétaires d'établissements physiques, l'offre virtuelle correspondant alors à l'offre physique.

D'une manière générale, les nouveaux acteurs virtuels de casinos en ligne ne peuvent pas être traités sur le même plan que les casinotiers traditionnels qui, pour certains, sont implantés depuis plus d'un siècle sur nos territoires. Il faut au contraire mieux contrôler et plus taxer les premiers qui n'ont aucun ancrage local, et soutenir les seconds qui sont l'histoire de notre pays et des acteurs économiques des villes touristiques comme on peut le voir par exemple, dans la seule région des Pays de la Loire, à La Baule-Escoublac, Pornichet, Saint-Brévin-les-Pins, Pornic... mais

SUBVENTIONS

DES ASSOCIATIONS SOUTENUES À BON ESCIENT

En dépit des craintes inspirées par le gouvernement qui, à la recherche d'économies pour combler une partie de la dette abyssale de notre pays, met une énorme pression sur les collectivités territoriales, la Ville de La Baule-Escoublac continue de maintenir son soutien aux projets associatifs, culturels et sportifs.

Pour cela, il leur est alloué depuis 2024 un budget de subventions annuel de 1,6 M€, auquel il faut ajouter la valorisation des soutiens logistiques apportés par la mairie (personnel, matériels...), autrement dit les avantages en nature, très conséquents et estimés à près de 1,5 M€ par an.

En échange de son soutien, la municipalité demande des comptes. Il ne s'agit en aucun cas de s'ingérer dans le fonctionnement des associations: le seul contrôle exercé porte sur les dépenses adéquates des subventions reçues, simple vérification de bon sens afin de constater la bonne utilisation des deniers publics et le retour sur investissement dans l'intérêt de la commune.

Cette bonne pratique instaurée dans un esprit de justice et d'équité, vise à permettre d'aider encore mieux toutes les belles initiatives initiées par les associations locales. ■

aussi en Vendée et bientôt à Saumur.

L'enjeu est simple: ne pas déstabiliser une attractivité touristique qui a fait ses preuves et qui est fortement contrôlée au profit de mercenaires numériques dont les enjeux territoriaux ne sont en aucune manière leurs préoccupations.

Fort heureusement, les maires ont été entendus et le gouvernement a renoncé à cette disposition. Il convient toutefois de rester vigilant, car le sujet peut à nouveau se présenter. ■



URBANISME PATRIMOINE

MISE EN PLACE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)



La modification des outils de préservation du patrimoine est apparue comme une nécessité d'urbanisme, avec en particulier la mise en place du Site patrimonial remarquable (SPR), prévu pour fin 2025. Celui-ci permet dorénavant une simplification dans la classification (patrimoine protégé et non protégé) et apporte une nouvelle approche du couvert végétal.

Après deux premières parties consacrées à différents formes et styles architecturaux constituant la typologie du patrimoine bâti protégé (Bulletins n° 10 et 15), une suite est présentée dans ce numéro à travers un focus sur les clôtures.

Celles-ci jouent un rôle essentiel dans le paysage urbain. Elles créent un effet de continuité entre les parcelles quelle que soit la variété des architectures, par des caractéristiques communes (hauteur, gabarit, matériaux ...). Elles sont, pour un grand nombre d'entre elles, le prolongement architectural des villas et participent à ce titre de la richesse du paysage urbain et de la qualité de l'espace public dont elles déterminent la limite. Les éléments constitutifs de la clôture (murs-bahut, grilles ouvragées, piliers, portails...) se déclinent dans des formes et selon des références stylistiques propres aux différents courants architecturaux présents à La Baule-Escoublac.

La clôture maintient la transparence visuelle entre l'espace public et le domaine privé. Elle est généralement doublée d'une haie d'essences locales et variées tels que lierre, troène, fusain, elaeagnus, escallonia... Ces haies permettent aussi l'harmonisation des avenues de la ville balnéaire.

Les clôtures (3^e partie)

Le paysage mixte, végétal et urbain

A l'alignement sur l'espace public, visibles en premier plan, les clôtures dessinent le paysage urbain, définissent le tracé des voies et s'inscrivent dans le système d'urbanisme par « îlots ».

Les clôtures bauloises sont en majorité ajourées et basses au profit de vues sur un paysage d'espace public très arboré.

L'absence de clôture peut générer un effet de « dent-recreuse » et altérer le paysage.



Clôtures en pierre

Peu nombreuses, les clôtures hautes, tout en pierre, s'inscrivent dans l'accompagnement de l'architecture néo-bretonne ou néogothique. Le mur est constitué de moellons de pierre soigneusement appareillés et couronnés d'un chapeau en pierres de taille.



On montrait sa maison en préservant un paysage ouvert. La hauteur des clôtures n'excédait pas 1,60 m. Les règlements de lotissement, puis des règlements d'urbanisme successifs ont perpétué cette caractéristique en limitant leur hauteur.



Clôtures à claire-voie

La forme de clôture dominante se traduit par un soubassement maçonné, en granite ou en maçonnerie enduite, dit « mur-bahut », de 30 à 60 cm de haut, surmonté d'éléments à claire-voie.

La succession de clôtures toutes réalisées à partir des mêmes formes et proportions crée un paysage harmonieux et continu en estompant les diversités.



Une adaptation du modèle à la diversité des styles

Aux façades « classiques » correspondent des clôtures maçonnées composées. La partie en claire-voie est parfois surmontée d'une grille en serrurerie.



Le système du mur-bahut comme structure de la clôture s'est généralisé; dans les « années 50 », les parties en claire-voie introduisent un peu de fantaisie avec des lisses en ferronnerie constituées de tubes d'acier peints.



Clôture blanche en harmonie avec la maison qu'elle accompagne. Le portail en tubes d'acier peint est caractéristique de la période de construction.



La clôture végétale participe à l'ambiance paysagère de l'espace.

C'est l'une des seules dispositions qui permet une clôture sur rue plus haute que la norme.



À une villa de style provençal correspond une clôture dont la partie ajourée est constituée de tuiles rondes, en réponse à la couverture en tuiles canal.



L'architecture actuelle s'accompagne d'une traduction moderne de la clôture, tout en respectant la morphologie dominante des clôtures sur l'espace public.



Autres formes

Métal.



Clôture en béton à motifs d'hermines bretonnes.



Clôture ajourée en brique foraine à motifs de rectangles et de croix



Quelques événements se distinguent sur les clôtures: les petits portails:



1914. Style néo-breton.



Portail couvert d'une structure en pergola.



Grande arcade en pierre de style néo-breton.



Piliers à facettes et « pergola ».



Portail surmonté d'un fronton.



Portail en pierre et maçonnerie enduite en forme de fronton.



Portail à fronton et petit auvent en ardoise.



Portail néo-breton en arc plein cintre en pierre.



Signature de R. Perrey, architecte et M. Rigaud, entreprise

LA BAULE AUDACIEUSE

À La Baule-Escoublac, nous avons fait le choix d'agir, même dans un contexte financier contraint. Alors que l'État réduit ses dotations et que les collectivités locales doivent composer avec des budgets toujours plus serrés, notre équipe municipale reste pleinement engagée pour continuer à investir dans l'avenir de notre ville et répondre aux attentes des Baulois.

Malgré ces contraintes, nous avons su préserver une capacité d'investissement ambitieuse, avec un seul objectif : améliorer le quotidien de tous. Cet effort se traduit par un accompagnement maintenu de nos associations sportives, culturelles et caritatives, véritables piliers du lien social. Soutenir ces acteurs essentiels, c'est encourager la vie locale, dynamiser nos quartiers et renforcer l'identité de La Baule-Escoublac.

Dans le même temps, nous avons poursuivi nos actions pour garantir un cadre de vie de qualité. Cela passe par des aménagements paysagers, la préservation de notre patrimoine naturel et urbain, et des investissements ciblés pour rendre notre ville toujours plus agréable et accessible.

La sécurité, enfin, reste au cœur de nos priorités. En dépit des difficultés financières, nous avons déployé des moyens pour renforcer la tranquillité publique et protéger les habitants comme les visiteurs.

Cette gestion proactive repose sur une volonté claire : celle de servir les Baulois.

Chacun de nos choix est guidé par une conviction profonde : La Baule mérite l'excellence, aujourd'hui comme demain. Nous remercions l'ensemble des habitants pour leur confiance et leur soutien. Ensemble, nous continuerons à bâtir une ville dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Dans cette période de fin d'année, les élus de La Baule Audacieuse vous souhaitent de belles fêtes de Noël et vous adressent tous leurs vœux pour vous et vos proches pour 2025.

Bertrand Plouvier, porte-parole des élus de La Baule Audacieuse

Contact : labuale.audacieuse@gmail.com

AVENIR

Chères Bauloises, Chers Baulois,

Nous arrivons à grand pas vers la fin de cette année. L'heure est maintenant aux bilans !

La saison touristique n'a pas été propice en termes de fréquentation pour nos commerçants et hôteliers. La Baule doit faire vivre le commerce de centre-ville de manière pérenne à l'année. L'animation commerciale est primordiale. Le tourisme d'affaires doit en cela constituer un apport non négligeable, il faut le développer en ciblant des congrès nationaux et des conventions d'entreprises.

ENSEMBLE POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

Malgré un contexte économique complexe, La Baule maintient des finances solides.

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire pour 2025, nous avons défini avec la majorité les priorités, en tenant compte des attentes des Baulois et des besoins de notre commune.

En 2025, grâce à une gestion financière prudente et ambitieuse, La Baule pourra mobiliser un excédent de 12M€ pour financer des projets structurants et des investissements tournés vers l'avenir : la rénovation du front de mer, la rénovation énergétique des bâtiments, la modernisation des infrastructures sportives et des efforts en matière de sécurité et de culture. Ces investissements favorisent le développement durable, le bien-être des habitants et le rayonnement de La Baule.

À l'approche de 2025, nous saluons l'engagement de tous pour faire de La Baule une ville où il fait bon vivre. Ensemble, préparons 2025 avec confiance et solidarité !

J.Y.GONTIER & les élus Ensemble pour La Baule
Contact : jean-yves.gontier@mairie-labaule.fr

UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

Les bauloises et baulois m'interpellent souvent : « Nous rentrions chez nous, la nuit était tombée. Heureusement nous avions nos téléphones, ... pour nous éclairer ! Nous étions dans le noir complet. »

De fait, l'éclairage public, je m'exprime souvent sur ce sujet, est fort incertain. Telle avenue était dans le noir, elle s'éclaire à nouveau, mais celle d'à côté s'éteint. Ailleurs deux lampadaires sur trois sont déficients. Ailleurs encore des trous noirs persistent depuis très longtemps. Et l'obscurité plane sur le bord de mer.

C'est une source de danger : nos trottoirs et nos avenues ne sont pas en très bon état, avec des nids de poules, des racines d'arbres, des feuilles glissantes..., les obstacles imprévus.

C'est aussi source d'un sentiment d'insécurité.

L'entretien de la voirie coûte cher, certes. On pourrait discuter du budget qui lui est consacré. Mais en ce qui concerne l'éclairage public, on nous avait promis qu'après un état des lieux, tout devrait rentrer dans l'ordre. Nous attendons toujours.

Anne Boyé, Un nouveau cap pour La Baule-Escoublac

Les travaux du Bd de Bord de mer avancent lentement et la première tranche ne sera livrée qu'en juillet 2026. Il restera encore 3 tranches à réaliser et entre l'augmentation faramineuse de l'enveloppe budgétaire et la fin des travaux programmés en 2032, le groupe Avenir restera très attentif sur l'évolution de ce dossier.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année en famille et nous nous retrouverons l'année prochaine avec plaisir.

Contact : groupe.avenirlabauleescoublac@gmail.com

LA VILLE EN MOUVEMENT

ENVIRONNEMENT

LA BAULE-ESCOUBLAC CONSERVE LE PRESTIGIEUX LABEL « QUATRE FLEURS »

La Ville de La Baule-Escoublac vient d'obtenir le renouvellement de son label « 4 Fleurs », décerné tous les trois ans par le jury national des « Villes et Villages Fleuris ».

Obtenu la première fois en 1988 et reconduit sans interruption depuis, cette récompense traduit la reconnaissance de notre engagement pour la valorisation de notre cadre de vie et la préservation du patrimoine naturel de notre ville-jardin.

Le jury a particulièrement salué les projets locaux d'aménagement qui tiennent compte à la fois des exigences locales et des contraintes géographiques, notamment en matière de paysage urbain et de conservation de l'identité balnéaire de La Baule-Escoublac.

Il a également souligné les efforts de la commune pour intégrer le végétal dans l'espace public et lutter contre le réchauffement

climatique. D'une façon générale, avec une politique active en faveur du développement durable, la Ville a été jugée exemplaire en matière de pratiques environnementales, notamment dans sa gestion de l'eau. Le réaménagement de la promenade de mer destiné à offrir un meilleur espace aux piétons et cyclistes, la modernisation du mobilier urbain, la mise en place de l'éclairage public en LED témoignent de cet engagement pour un développement harmonieux et durable.

Le jury a également apprécié la participation des habitants qui sont au cœur des initiatives locales avec de nombreuses animations riches et diversifiées organisées tout au long de l'année. Il a aussi mis en avant la collaboration harmonieuse entre les différents services de la municipalité, dont celui des espaces verts, et leur parfaite maîtrise du contexte local.

ARTOTHÈQUE

EXTENSION DU SERVICE AUX 15 COMMUNES DE CAP ATLANTIQUE

Sur la base du fonds d'œuvres d'art contemporain dont elle dispose grâce au legs Boesch, la Ville de La Baule-Escoublac a initié récemment la création d'une artothèque municipale.

Sur le modèle de fonctionnement d'une bibliothèque, il s'agit d'un outil de prêt sous conditions d'un certain nombre des dites œuvres afin de permettre aux particuliers ou aux associations de profiter des richesses artistiques propriété de la collectivité.

Ce service était au départ réservé aux seuls résidents baulois ou associations locales. Face à l'intérêt qu'il suscite, dans l'objectif de mieux faire connaître l'art contemporain et dans une logique de coopération intercommunale au sein de

l'agglomération, il a été décidé de l'étendre aux particuliers et aux associations domiciliés dans les autres communes de l'agglomération CAP Atlantique La Baule-Guérande Agglo, dans les mêmes conditions de tarification.

L'art n'a pas de frontières et certainement pas au niveau local. ■



La Ville est particulièrement fière de conserver ce très qualitatif label « 4 Fleurs » obtenu il y a 36 ans. Elle tient à féliciter ses services qui y travaillent sans cesse et remercie les habitants qui y participent: tous contribuent à maintenir la qualité de notre exceptionnel patrimoine environnemental. ■

LEGS BERNARD BOESCH

UNE NOUVELLE STATUE VIENT ENRICHIR LE FONDS DU MUSÉE

Une artiste déjà bien connue des Baulois, Marie-Pierre Weinhold vient en effet de faire don d'une sculpture remarquable au musée d'art contemporain baulois.

Cette magnifique œuvre de 1,80 m de haut intitulée « Maja Vestida » est désormais installée sur la terrasse du site, face à la mer, selon le souhait de l'artiste.

Alors qu'une de ses œuvres trône déjà au sein de l'Hôtel de Ville, à l'entrée de la salle des mariages, Marie-Pierre Weinhold souhaitait faire un nouveau don au musée où elle a déjà exposé: elle aime particulièrement cet endroit consacré à l'art, niché en bord de mer. Elle désire ainsi laisser une empreinte d'elle dans un lieu unique, face à l'océan, pour ses enfants et petits-enfants.

Artiste reconnue, son domaine d'expression artistique est la sculpture, plus particulièrement le bronze. Son domaine de recherche et d'exploration est l'humain, la femme en particulier.

Marie-Pierre Weinhold exposera à nouveau à la chapelle Sainte-Anne du 26 avril au 8 juin 2025. ■



Exposition « Terres blanches »
au Musée Boesch ».



Cérémonie du
11 novembre.



Course La Baule Rose.

Visite de Marina Ferrari,
ministre en charge de
l'économie du tourisme.



Semaine de l'arbre.



Plantation d'oliviers
au jardin partagé.

Soirée de l'USBP Foot.



Halloween: parade.



Remise de prix concours
photos « Le sport et les
valeurs olympiques ».

Concert Euterpia
à Atlantia.



Course à pied et à vélo
« Ze poursuite »



Halloween: nocturne
au marché.



Vernissage de la résidence
d'artiste de Cendreen Mo au
musée Boesch.



4^e Journée bauloise de l'inclusion.

Marathon de la Côte d'Amour.



Festival Music All Fest.



Bôle Eden fête ses 50 ans.

Soirée des associations



Visite du quartier Grand Clos



40 ans de l'ASCE tir à l'arc.



Remerciements aux bénévoles du marathon Côte d'Amour.

Nouveaux membres du CMJ.



Vernissage de l'exposition Bottlepainting: "À l'abordage de La Baule".



60 ans de la MJC: hommage à Alain Van den Broucke, son fondateur, et Nathalie Hoarau, directrice.

Anniversaire d'Irène Weber, centenaire pensionnaire de Bôle Eden.



JANVIER

Jusqu'au 5 janvier

Noël magique !

« Noël autour du monde »

Village de Noël

Bois des Aulnes

Piste de luge

Place de la Victoire

Exposition Bottle painting

"À l'abordage de La Baule"

Espace culturel chapelle

Sainte-Anne

Exposition "Terres blanches, la passion des pôles"

Musée Boesch

8 janvier au 2 mars

Exposition Lions Club

Espace culturel

chapelle Sainte-Anne

11 janvier au 30 mars

Exposition Hong In Sock

Musée Boesch

11 janvier au 30 mars

Artiste en résidence:

Morgane Lemeur

Musée Boesch

12

Cérémonie des vœux

Palais des congrès Jacques

Chirac - Atlantia - 11^h

Inscriptions: labaule.fr

26

Ma région virtuose

Palais des congrès Atlantia

Jacques Chirac

+ d'infos: labaule-evenements.fr

FÉVRIER

1/2, 7/8/9, 28

Théâtre l'Escourire

Complexe Alain Burban

8/9

Tir à l'arc: championnat

régional

Complexe Alain Burban

14

Initiation aux gestes qui

sauvent

Salle des Floralies

PERMANENCE MUNICIPALE MOBILE

**LES ÉLUS
À VOTRE
ÉCOUTE
sans rendez-vous**



**Tout au long de l'année
Le samedi, 11 h 30 - 12 h 30**

Dates et lieux sur Internet
et réseaux sociaux

MARS

2 et 3

**Course: Transbaule Bike
and run**

Plage

15 mars au 20 avril

Exposition « Les arbres »

Espace culturel

chapelle Sainte-Anne

19

**Journée nationale du souvenir
et de recueillement**

**à la mémoire des victimes
civiles et militaires de la guerre
d'Algérie et des combats en**

Tunisie et au Maroc

Jardins de la Victoire

23

Cérémonie de la citoyenneté

Hôtel de Ville

30

Tir à l'arc: finale

départementale

Complexe Alain Burban

**PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX**
31 jan. - 28 fév. - 28 mars.



En direct et en replay sur la page
Facebook de La Baule-Escoublac.
[@VilleLaBaule](https://www.facebook.com/VilleLaBaule)

**Palais des congrès et des festivals
JACQUES CHIRAC - ATLANTIA**

Suivez la programmation au jour le
jour sur atlantia-labaule.com

Informations et réservations:

02 40 11 51 51

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025 | 11^h

On se retrouve pour notre cérémonie des vœux
le dimanche 12 janvier prochain
au palais des congrès Jacques Chirac - Atlantia.

Franck Louveise

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

Inscriptions: labaule.fr Palais des congrès Jacques Chirac - Atlantia